

OUVERTURE DU PÔLE DE CŒUR DE LOIRE

ACCUEILLIR LES ENFANTS, A

Avec la construction d'un pôle Petite Enfance et le soutien aux structures existantes, la commune de Cosne-d'Orville se tourne à l'accueil des tout-petits et à l'accompagnement à la parentalité. En renforçant la coopération entre les acteurs du territoire et le bien-être des enfants et des professionnelles, elle renforce plus largement au développement du territoire.



1^{re} esquisse du projet

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE RESSOURCES

1 RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Une étude menée en 2020 est venue apporter un nouvel éclairage sur les attentes des parents en matière de garde d'enfants : ils affirment désormais une nette préférence pour l'accueil collectif et une volonté grandissante d'accompagner le développement de leur enfant.

Avec la hausse du nombre de naissances et la diminution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s, il était nécessaire de **repenser globalement l'accueil des enfants sur notre territoire, en offrant des formules variées et en renforçant l'accompagnement des parents.**

Pour répondre à ces enjeux, les élus de Cœur de Loire ont souhaité mettre en œuvre une politique volontariste en direction de la petite enfance, englobant accueil, accompagnement des parents et soutien à tous les acteurs.

Ce projet de mandat prendra forme dès 2024 avec l'ouverture du nouveau Pôle Petite Enfance.

2 RASSEMBLER LES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE

Ce pôle intégrera la crèche des Oursons, située actuellement au 37 rue des jardins à Cosne, pour une capacité d'accueil maximale pouvant aller jusqu'à 96 enfants de 0 à 3 ans (versus 70 actuellement). Il permettra aussi de mettre en œuvre le projet pédagogique déjà engagé avec les partenaires.

Astrid Pottier, Directrice du service Petite Enfance de Cœur de Loire, nous rappelle les différentes facettes de ce projet : « Le travail sur l'enfance englobe plusieurs acteurs et différentes activités. Pour mener à bien notre projet, nous devons permettre un travail collaboratif où chacun trouve sa place : parents, assistant(e)s maternel(le)s, professionnelles de la petite enfance, animateurs de centres sociaux... C'est pourquoi nous voulions un lieu ouvert qui offre des solutions à tous : on y trouvera donc à la fois des activités d'éveil pour les enfants de la crèche, mais aussi pour ceux qui viennent avec leur assistant(e) maternel(le) ou leur(s) parent(s), des conférences et des ressources pour les professionnelles et les parents, de nouveaux espaces de vie destinés à favoriser les échanges... »

LE PETITE ENFANCE DIRE POUR 2024

ACCOMPAGNER LES PARENTS

Structures de son territoire, Cœur de Loire réaffirme son attachement en réalisant ce maillage territorial, en assurant la qualité de l'accueil et en développant encore ses services à destination des familles et contribue au développement du territoire.



Six salles de vie définies autour du bien-être des enfants

1^{re} Esquisse du projet

3 CONSEILS, ACTIVITÉS ET CONFÉRENCES SUR LA PARENTALITÉ

Pour concrétiser cet accompagnement, le bâtiment abritera **un espace dédié au Relais Petite Enfance, où l'on accueillera les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.**

Il sera décliné en plusieurs salles :

- Un bureau « parentalité » pour recevoir et accompagner les parents et tous les professionnels du territoire,
- Une grande salle de réunion de 60 personnes pour les activités autour de la petite enfance et de la parentalité (ateliers, réunions, conférences...)

Les assistant(e)s maternel(le)s trouveront un lieu d'accueil pour se renseigner sur l'agrément, échanger avec d'autres professionnelles et participer à des activités avec les enfants dont elles ont la garde.

DES PROJETS POUR RENFORCER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Parallèlement à cette construction, Cœur de Loire souhaite développer la capacité d'accueil des structures existantes sur l'ensemble du territoire.

À Donzy

Au Centre Social et Culturel, une étude est engagée pour **l'extension de l'espace crèche.**

À Pouilly

Les équipes techniques étudient **l'ouverture d'une micro-crèche** dans le bâtiment du Centre Social et culturel, pour répondre aux demandes des parents du secteur.

En collaboration avec Pôle Emploi le Relais Petite Enfance de Cœur de Loire travaille au quotidien à **renforcer le réseau des assistantes maternelles** sur le territoire.

Retrouvez toute l'actualité du service Petite Enfance sur coeurdeloire.fr



1^{re} esquisse de l'arrière du bâtiment

DES ESPACES DÉFINIS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

En amont des premières esquisses, les équipes du service Petite Enfance ont été impliquées dans le projet et ont pu, lors de différentes réunions de travail, rédiger un « cahier des charges » que les élus ont approuvé.

« Le principal souhait des équipes était de **privilégier le bien-être de l'enfant en travaillant en plus petits groupes**, nous rappelle **Astrid Pottier**. Nous aurons donc 6 salles de 16 enfants maximum. Au quotidien, c'est un accueil plus individuel et surtout moins de bruit, moins de fatigue, moins de pression pour tous. Nous souhaitons aussi avoir des salles dédiées aux activités, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : cela nous contraint à déplacer du matériel et laisse moins de liberté aux enfants pour leur cycle de sommeil par exemple. »

Le pôle comprendra ainsi 4 réfectoires plus conviviaux et moins bruyants, des dortoirs, une salle de motricité utilisable au rythme de l'enfant, une salle de peinture et de jeux d'eau carrelée, une salle zen permettant la relaxation, une salle d'allaitement pour les mamans ou les agents du service et des espaces dédiés au repos des professionnelles.



ZOOM

BUDGET 5,3 MILLIONS €

partiellement
subventionnés par la CAF
et l'État

Accueil jusqu'à
96 ENFANTS

Accompagnement à la
PARENTALITÉ

Bâtiment à
**FAIBLE IMPACT
ENVIRONNEMENTAL**

LE CHOIX D'UNE CONSTRUCTION À ÉNERGIE POSITIVE

Une des volontés principales était de construire un bâtiment à faible impact environnemental. Pour mener à bien la construction de ce pôle, les élus de Cœur de Loire ont lancé un concours de maîtrise d'œuvre. Après avis du jury en mai, le lauréat du concours a été retenu en juillet ; il s'agit du groupement d'entreprises représentées par Nord-Sud Architecture de Paris.

Ses atouts ? Placer les enfants dans un environnement accueillant et protégé, profiter de la présence du parc pour les mettre dans des conditions de nature, identifier et fluidifier les circuits et proposer une démarche durable : **le bâtiment aura le label BEPOS** (Bâtiment à Energie positive, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme). Le bâtiment de plain pied facilite la circulation entre les espaces.

Planning prévisionnel

2022

Choix du cabinet
d'architecture et rédaction
du cahier des charges
pour les entreprises

Début 2023

Consultations des
entreprises

Printemps 2023

Attribution des offres

Juin 2023

Début des travaux

Septembre 2024

Fin des travaux

Pour vous accompagner au quotidien

Vos 3 Relais Petite Enfance

COSNE : 03 86 26 61 74

DONZY : 03 86 39 33 99

POUILLY : 03 86 39 11 19

Vos 3 centres sociaux

COSNE : 03 86 28 20 96

DONZY : 03 86 39 33 99

POUILLY : 03 86 39 14 33

Toute l'info sur coeurdeloire.fr



Marie-France Lurier
Vice-Présidente en charge
de l'Action Sociale
Maire de Donzy

UN PROJET QUI A DU SENS ET QUI PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Comment ce projet a-t-il commencé ?

MF.L. Une étude réalisée en 2020 et financée conjointement par Cœur de Loire et la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) est venue confirmer la nécessité de créer de nouvelles places de crèche. Aujourd'hui, les parents préfèrent l'accueil collectif et nous ne pouvons pas satisfaire leur demande. Nous sommes contraints de refuser des enfants.

En parallèle, nous développons un projet éducatif qu'il est impossible de mener à bien dans l'actuel bâtiment de la crèche des Oursons à Cosne. Il est vieillissant, peu opérationnel et sur le long terme très coûteux. Nous savons que la Petite Enfance participe à l'attractivité de notre territoire : nous avons la volonté de faciliter l'installation de familles et de jeunes parents à Cœur de Loire et même au-delà. Nous sommes la 2^{ème} Communauté de communes du département en nombre d'habitants et nous devons impérativement penser en terme de bassin de vie. Demain, notre pôle Petite Enfance sera le plus important de la Nièvre.

Ce pôle permettra la garde d'enfants mais sera également un lieu ressource pour la parentalité. Qu'est-ce que cela signifie ?

MF.L. Soutenir la parentalité, c'est offrir un service central qui répond à toutes les demandes. En cela, ce projet a du sens.

||

Apporter des services de qualité adaptés répondant aux besoins de tous les parents mais aussi à ceux de leurs enfants et de tous les professionnels impliqués

||

Il apportera à tous les parents des services de qualité et adaptés à leurs besoins, mais aussi à ceux de leurs enfants et de tous les professionnels impliqués : pour faciliter la garde, donner du temps, apporter un soutien psychologique, renforcer la formation...

Nous souhaitons consolider notre collaboration avec nos partenaires, centres sociaux et Relais Petite Enfance. Ce réseau se développe à Cosne, mais aussi à Donzy et Pouilly, grâce au financement par Cœur de Loire de nouveaux aménagements. Notre objectif est de proposer différentes possibilités de garde d'enfants au plus près de chez soi.

Pourquoi avoir choisi le site Binot pour construire ce nouveau bâtiment ?

MF.L. Le quartier Saint Laurent de Cosne, qui accueille l'îlot Binot, est en pleine mutation. Il change de visage : les petits espaces résidentiels sont favorisés, les façades rénovées, les barres d'immeubles les plus anciennes sont détruites, les arbres et espaces fleuris y trouvent plus de place. La requalification du quartier permet de regrouper, autour de l'habitat, des services à la population sur un même site : services du Département (Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale), Nièvre Habitat et

bientôt notre pôle Petite Enfance. Il y avait donc cette opportunité foncière qui rendait possible la construction d'un grand bâtiment de plain pied. Cela nous permettra d'augmenter notre capacité d'accueil à plus de 100 personnes (enfants et adultes).

Le projet retenu fait la part belle aux espaces lumineux et à la nature. Comment a-t-il été choisi ?

MF.L. Nous avons visité des crèches dans différents endroits. Nous avons beaucoup travaillé avec notre équipe de professionnelles de la Petite Enfance. Le pré-projet a été monté avec nos partenaires et nous avons un assistant à maîtrise d'ouvrage. Les services de Cœur de Loire, notamment le service juridique, ont été fortement mobilisés et se sont pleinement impliqués dans ce challenge. Je tiens à remercier particulièrement Catherine Fougère, du Pôle Services à la Population, partie récemment en retraite, pour son investissement dans le dossier.

Suite au concours de maîtrise d'œuvre, nous avons retenu le projet qui vous est présenté dans ce dossier. Celui-ci répond au mieux aux attentes en matière d'organisation de l'espace voulu par les professionnelles. Il répond aussi aux exigences environnementales que nous avons émises dès le départ puisqu'il s'agit d'un bâtiment qui aura le label BEPOS, soit un bâtiment à énergie positive, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

||

Nous sommes fiers de nous doter d'un bâtiment durable qui offrira aux enfants des espaces de vie calme, clairs et verdoyants.

||